

# FORMATION INITIALE SAVOIR COMMUN DU NUCLEAIRE NIVEAU 2 OPTION RN

**Durée:** 4.00 jour(s) / 28:00 heures

**Public:**

Tout chargé de travaux travaillant sur l'installation industrielle d'un CNPE et devant être habilité HN2.

**Prérequis:**

Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation.

Avoir réalisé au moins 3 interventions en tant qu'intervenant habilité à minima HN1 en CNPE.

Être titulaire d'un certificat de formation (initiale ou recyclage) SCN CEFRI Niveau 1 option RN en cours de validité (4 ans maxi).

Être titulaire d'un certificat de formation (initiale ou recyclage) CSQ en cours de validité (4 ans maxi).

Le contrôle des prérequis est assuré par TRIHOM directement via CARNAX ; il n'est donc pas nécessaire de nous envoyer la copie des certificats précédents.

**Objectifs pédagogiques :**

Mettre en œuvre son rôle et ses responsabilités de chargé de travaux au sein de l'organisation d'un CNPE dans toutes les étapes d'une intervention.

Exercer son rôle dans la gestion des anomalies détectées lors des interventions.

**Programme :**

Contexte.

Risque en CNPE (sûreté et sécurité)

Rôles du chargé de travaux lors de l'appropriation.

Rôles du chargé de travaux lors de la réalisation avant les travaux.

Appropriation et préparation de chantier (mise en pratique).

Rôles du chargé de travaux lors de la réalisation pendant les travaux.

Rôles du chargé de travaux lors de la clôture de l'intervention.

Réalisation de l'activité (mise en pratique)

Feedback / Capitalisation.

**Méthodes et supports :**

Pédagogiques : Formation théorique et pratique.

Techniques : Mise en œuvre de scénarii formatifs sur Chantier Ecole agréé par EDF. Réalisation d'évaluations formatives sur tablette individuelle en cours de formation.

D'encadrement : Organisme de formation agréé par EDF et certifié CEFRI option RN. Présence de 2 formateurs habilités à partir de 7 stagiaires.

**Modalité d'évaluation :**

Evaluation : Validation des acquis en situation sur Chantier Ecole, Validation des acquis théoriques par un questionnaire, Entretien individuel permettant de notifier des axes de progrès en cas d'échec ou de rattrapage.

Validation : Délivrance d'un certificat de réalisation et d'un certificat CEFRI saisi dans CARNAX pour une validité de 4 ans.

Habilitation : Le certificat délivré permet à l'employeur d'habiliter HN2 et M0.

U200\_FP (06/2024)